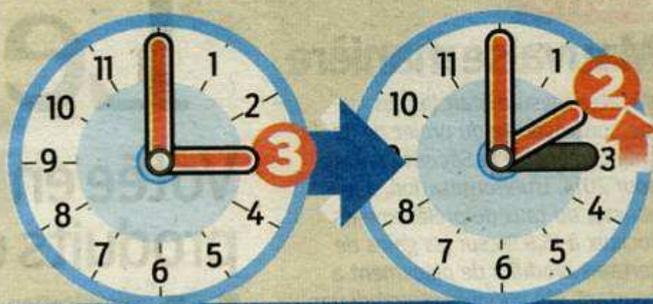


Samedi 26 octobre 2013 - N°4368

0,90€

Aujourd'hui en France

Le changement, c'est cette nuit



ÉTÉ

HIVER

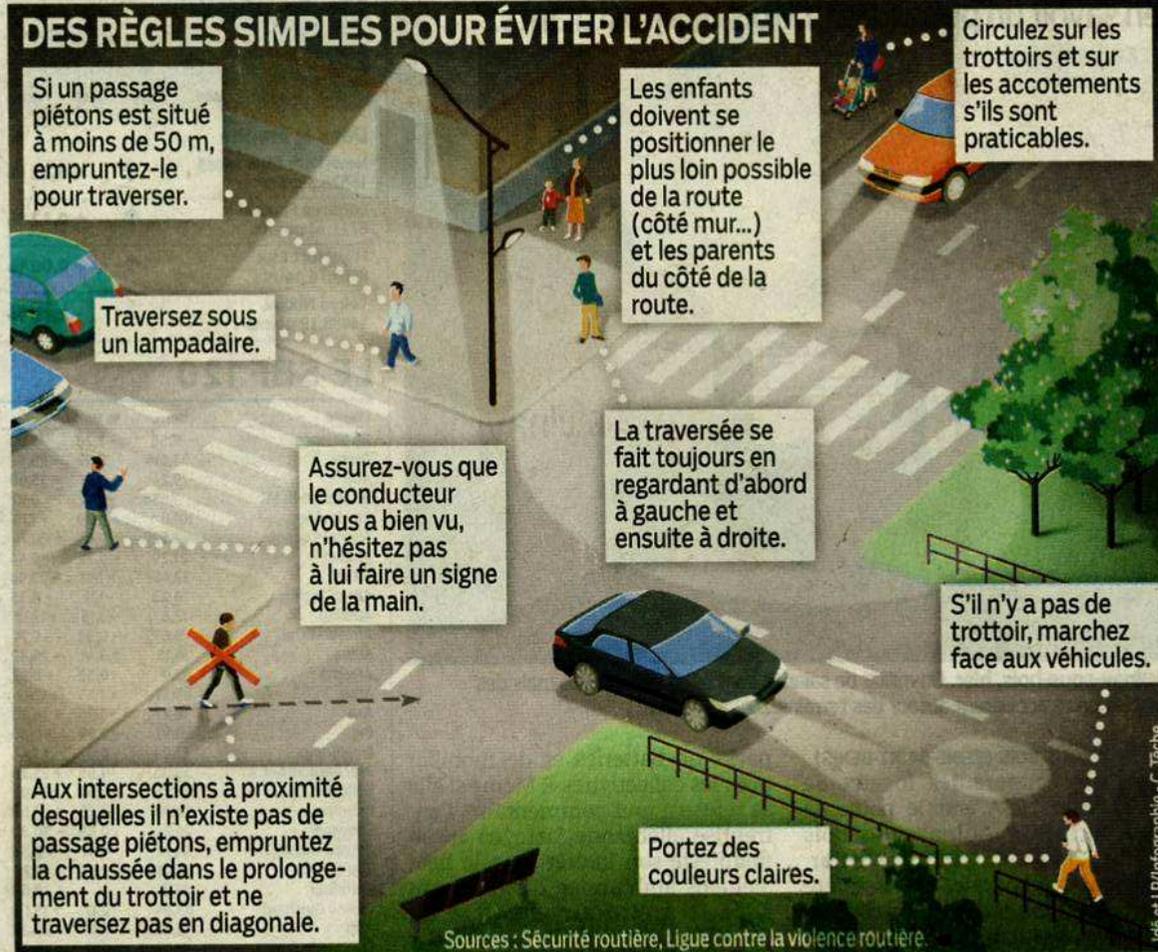
Piétons, attention à... l'obscurité !

Avec le passage à l'heure d'hiver cette nuit, la Sécurité routière appelle à la vigilance. Surtout pour ceux qui circulent à pied. La période d'obscurité s'accroît et la mortalité piétonne sur les routes aussi.

Les piétons sont prévenus : alors que nous allons passer cette nuit à l'heure d'hiver (cette nuit, à 3 heures, il sera 2 heures) et que bon nombre d'entre nous se félicitent déjà d'avoir une heure de sommeil en plus, la Sécurité routière lance un appel à la vigilance à leur destination. On sait que pour certains, les tout-petits par exemple, ce changement entraîne des difficultés d'endormissement ou de rythme. Mais, ce que l'on sait beaucoup moins, c'est qu'il faut faire en ce moment plus attention dans la rue ! En effet, selon l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), les risques d'accidents mortels pour les piétons vont augmenter de manière exponentielle à partir de maintenant.

« Chaque année, au moment du passage à l'heure d'hiver, on enregistre un pic d'accidentalité et de mortalité dont les piétons sont les premières victimes », insiste l'ONISR. Mais pourquoi un tel phénomène ? Tout simplement à cause d'une obscurité plus importante qui rend de fait les piétons moins visibles. Dès lundi, on s'en rendra compte en sortant du travail alors qu'il fera déjà nuit ! Et puis, avec le décalage d'une heure, les automobilistes risquent d'être davantage fatigués et donc moins attentifs à ce qui les entoure. Un cercle vicieux qui se traduit chaque année par un risque accru de se faire tuer sur la route en ce moment.

D'après les chiffres que l'ONISR vient de dévoiler, l'année dernière, ce ne sont pas moins de 174 pié-



tons qui sont morts durant les deux mois de novembre et décembre. Soit 36 % de la mortalité piétonne enregistrée pendant tout 2012. Une hécatombe qui se concentre surtout sur deux péri-

odes de la journée : à l'aube — entre 8 heures et 10 heures — et au crépuscule — entre 17 heures et 19 heures. Là même où l'absence de luminosité se fait le plus sentir. L'effet négatif du changement

d'horaire ne se réduit pas aux quelques jours suivants ; il ne se dissipe que progressivement au cours de la période hivernale. Alors que faire ? Respecter quelques conseils de bon sens (voir in-

fographie ci-contre), notamment celui de se faire bien voir lorsqu'on traverse une voie à pied, même en utilisant un passage protégé.

■ Les autres usagers de la route aussi concernés

L'appel à la vigilance concerne aussi les autres usagers de la route. La Sécurité routière engage ainsi les automobilistes, qui seront nombreux à rouler aujourd'hui et demain en raison des départs et des retours de vacances, à redoubler d'attention. Mieux vaut ainsi adapter constamment sa vitesse et s'écarter des trottoirs d'au moins un bon mètre par précaution.

Il est également préférable de circuler les vitres désembuées pour avoir une visibilité optimale : les reflets sur les vitres peuvent en effet masquer la présence d'un piéton. De plus, les conducteurs doivent dorénavant se méfier et ralentir à l'approche des « trous noirs », qui correspondent au passage d'une zone éclairée à un espace plus sombre, d'où un piéton peut surgir et n'être visible qu'au dernier moment.

Enfin, avis aux cyclistes : tant pis pour leur style, ils sont activement priés de ne pas oublier leur gilet jaune rétro réfléchissant, qui leur permet d'être plus facilement repérés. Un bon éclairage sur leur vélo est également de mise. Du bon sens essentiellement, et peut-être un petit peu de mauvais goût vestimentaire diront certains, mais qu'il est toujours utile de rappeler.

FAYÇAL ZEGHARI